

Le lac Tanganyika fait face à une pollution aiguë du côté du Burundi

@rib News, 01/03/2018 – Source Xinhua Burundi : le deuxième plus grand lac d'Afrique fait face à une pollution aiguë (INTERVIEW) Le lac Tanganyika, deuxième plus grand lac d'Afrique, fait face à la dégradation et à une pollution aiguë du côté du Burundi, apprend-t-on de Albert Mbonerane (photo), ancien ministre burundais de l'Environnement sous le gouvernement de transition du Burundi de l'ex-président Domitien Ndayizeye.

"Sa dégradation a commencé à avoir un impact sur les générations actuelles et affectera sérieusement les générations futures si des mesures appropriées ne sont pas prises rapidement pour rectifier le tir en la matière", a alerté lors d'une interview à Xinhua M. Mbonerane, qui est également président-fondateur d'ACV (Action ceinture verte), une ONG locale engagée dans la protection de l'environnement. Bordé par la République démocratique du Congo, le Burundi, la Tanzanie et la Zambie, le lac Tanganyika est l'un des plus vieux et plus profonds lacs d'Afrique. Toutefois, les changements climatiques, la surpêche et surtout la pollution font baisser le niveau des eaux du lac, diminuent ses réserves de poissons et menacent la vie des riverains. Le problème de pollution aiguë est ressentie spécialement du côté des eaux de la partie burundaise, qui occupent 8% de la superficie totale du lac (32.000 km²). M. Mbonerane a déploré que malgré la création de la Journée nationale du lac Tanganyika célébrée le 22 juillet de chaque année depuis 2005 dans l'ultime objectif d'assurer une "vulgarisation maximale" de cette convention régionale, ce lac reste à ce jour, un dépotoir entretenant une situation de "marre d'eau polluée". Au c&oeelig;ur de cette problématique, a-t-il insisté, se trouve des violations "récurrentes" du code burundais de l'eau, qui occasionnent ainsi des destructions des zones-tampons du lac Tanganyika dans sa partie burundaise. Le Burundi, étant le premier des pays riverains à ratifier la Convention sur la gestion durable des eaux du lac Tanganyika signée en juin 2003, gagnerait beaucoup à doter d'un ministère exclusivement chargé de la protection de la biodiversité de ce lac, car "si tel était le cas, les choses changeraient au Burundi dans le sens de prioriser la lutte contre les diverses agressions contre cet écosystème". En plus, l'insécurité des poissons observée dans la partie burundaise du lac Tanganyika entraîne les fuites des poissons vers des zones de frayeur plus sécurisées, en l'occurrence la partie tanzanienne du lac Tanganyika frontière de la province burundaise de Rumonge. Cette situation, a laissé entendre M. Mbonerane, est à la base d'un "conflit naissant" entre les pêcheurs burundais et les pêcheurs tanzaniens".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});